



You have downloaded a document from
RE-BUŚ
repository of the University of Silesia in Katowice

Title: Chronique du regne de Charles IX et le jugement sur l'histoire

Author: Andrzej Rabsztyn

Citation style: Rabsztyn Andrzej. (2000). Chronique du regne de Charles IX et le jugement sur l'histoire. W: A. Abłamowicz (red.), "Le roman de l'histoire dans l'histoire du roman" (S. 113-119). Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego



Uznanie autorstwa - Użycie niekomercyjne - Bez utworów zależnych Polska - Licencja ta zezwala na rozpowszechnianie, przedstawianie i wykonywanie utworu jedynie w celach niekomercyjnych oraz pod warunkiem zachowania go w oryginalnej postaci (nie tworzenia utworów zależnych).



UNIWERSYTET ŚLĄSKI
W KATOWICACH



Biblioteka
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki
i Szkolnictwa Wyższego

Andrzej RABSZTYN

Université de Silésie
Katowice

Chronique du règne de Charles IX et le jugement sur l'histoire

Le massacre de la Saint-Barthélemy a toujours été présent dans la littérature française (à commencer par les *Tragiques* de d'Aubigné, *La Henriade* de Voltaire, *Charles IX ou la Saint-Barthélemy* de Marie-Joseph Chénier ou *Sur Catherine de Médicis* de Balzac). Prosper Mérimée, en reprenant l'un des sujets des plus sanglants de l'Histoire de France, essaie de répondre à la question : dans quelle mesure pouvons-nous comprendre, expliquer, voire, juger l'histoire ?

L'œuvre de Mérimée, rédigée en 1828 et publiée un an plus tard, était intitulée initialement : *1572, Chronique du règne de Charles IX, par l'auteur du Théâtre de Clara Gazul*¹, et c'est à l'occasion de sa deuxième édition (1832—1833) qu'elle a reçu son titre définitif : *Chronique du règne de Charles IX*².

Mérimée aborde ainsi le roman historique qui était très à la mode à son époque. L'auteur se place parmi les écrivains romantiques qui continuent à traiter et à renouveler le genre initié par Walter Scott. Cependant Mérimée s'éloigne de Walter Scott et nous présente son propre point de vue sur l'histoire et sur les personnages historiques.

« Je ne suis pas, dit Mérimée, très partisan du roman historique tel que Walter Scott l'a mis à la mode. Il donne des entorses à l'histoire et rapetisse tous les grands caractères [...]. Je conçois le roman historique de tout autre

¹ Gilles Néel o d remarque qu'à l'origine en place du mot « règne » figurait le vocable « temps » (dans *Panorama du roman historique*. Paris-Bruxelles, Editions Sodi, 1969).

² J.-P. de Beaumarchais, D. Couty, A. Rey : *Dictionnaire des littératures de la langue française*. Paris, Bordas, 1984, p. 1478.

façon. Il faut chercher à expliquer les faits connus, trouver les motifs des actions des grands hommes dans leur caractère.»³

Mérimée poursuit la tradition des Lumières et rejette avec elle la conception des romantiques, selon laquelle les personnages historiques jouent le rôle de héros⁴.

Dès le début, nous pouvons facilement être trompés par le titre, qui semble annoncer un ouvrage consacré au personnage de Charles IX. Cependant Charles IX, Catherine de Médicis ou Coligny ne jouent que des rôles épisodiques dans le roman. L'histoire est présentée autour de personnages imaginaires qui ne sont pas les héros surhumains, mais en revanche ils amusent et intéressent l'auteur. Et autour de l'atmosphère : italianisme, duels et mœurs, propre, en réalité, au règne de Louis XIII.

Mérimée, qui n'était pas un témoin oculaire des événements en question, déclare dans sa préface que ce n'est pas à lui de donner le détail des événements historiques de l'année 1572. Il ne veut que présenter quelques idées qui lui sont venues à l'esprit en lisant cette page de l'histoire⁵. A ce propos les auteurs du *Dictionnaire des littératures de la langue française* observent que :

« Ici l'Histoire n'est que prétexte à raconter une histoire — et les sources revendiquées par Mérimée [...] indiquent clairement qu'il recherche moins l'exactitude des faits que la vraisemblance d'une atmosphère [...]. »⁶

L'intérêt de Mérimée pour les mœurs et les caractères des temps passés est indubitable (nous pensons notamment à ses œuvres parlant de l'Espagne, de la Russie ou de la Rome antique). L'auteur disait de lui-même :

« Je n'aime dans l'histoire que les anecdotes, et parmi les anecdotes je préfère celles où j'imagine une peinture vraie des mœurs et des caractères à une époque donnée. »⁷

Le roman *Chronique du règne de Charles IX* en est la preuve, parce qu'il constitue une esquisse des mœurs du peuple français au XVI^e siècle.

L'auteur a choisi pour son œuvre la forme de chronique, ce qui nous est déjà annoncé par le titre. Cependant, nous nous demandons si, en effet, ce récit répond exactement aux caractéristiques de la chronique. D'après le *Dictionnaire des littératures de la langue française*, les chroniques sont des textes anciens fournissant le souvenir d'un temps révolu. Leur intérêt documentaire

³ Cité par C. Bernard : *Le passé recomposé. Le roman historique français du dix-neuvième siècle*. Paris, Hachette, 1996, p. 221.

⁴ G. Lukács : *Le roman historique*. Paris, Petite Bibliothèque Payot, Ferenc Janossy, 1965, p. 85.

⁵ P. Mérimée : *Préface de « Chronique du règne de Charles IX »*. Moscou, Издательство литературы на иностранных языках (Éditions de littérature des langues étrangères), 1954, p. 20.

⁶ J.-P. de Beaumarchais, D. Couty, A. Rey : *Dictionnaire...*, p. 1478.

⁷ P. Mérimée : *Préface...*, p. 17.

est admis au titre des accessoires. Leur faiblesse repose sur l'éloignement du temps qu'elles relatent et dont elles enregistrent les faits. En effet, plus la distance qui nous sépare des événements traités est grande, moins nous leur accordons de l'importance. Souvent elles sont critiquées pour la fantaisie ou la niaiserie de leur contenu. Cependant leur portée est immense : les chroniques nous donnent les moyens de comprendre des époques passées et le comportement des gens. Ce sont des récits qui mettent en scène des personnages fictifs et réels et qui évoquent des faits authentiques.

L'avènement de l'histoire, qui est fondée sur la puissance critique d'une raison connaissante, classe la chronique parmi les genres mineurs. C'est-à-dire, la chronique commence à être considérée comme le domaine de l'éphémère voire de l'illusion et elle vise à devenir un catalogue d'impressions, destinées à ne pas passer à l'histoire⁸.

Des personnages tels que Charlemagne ou Saint-Louis, les croisades, la société marquée par les vertus chevaleresques donnent de la matière aux chroniqueurs. La chronique nous fournit donc souvent un tableau de rois, d'empereurs et de pontifs, aussi bien que des considérations sur l'histoire civile, militaire et ecclésiastique sans oublier les prodiges et les miracles. L'œuvre de Robert Auxerre peut en constituer un exemple. L'auteur, dans sa *Chronique*, présente l'histoire de l'humanité à partir du Christ jusqu'à 1211⁹.

Les chroniqueurs comme : Robert de Clari, Villehardouin, Joinville, Froissart ou Commynes nous sont bien connus. Ils tendent à composer des récits d'événements auxquels ils ont assisté, mais ils ne distinguent pas toujours l'essentiel de l'accessoire. La différence de conception, de style et d'objectivité entre eux est facile à observer. *La conquête de Constantinople* de Villehardouin possède une composition claire, méthodique et un ordre chronologique, il considère les événements en adoptant un regard d'observateur. Le souci d'impartialité chez Villehardouin rend son œuvre objective. Ce n'est pas le cas de Joinville dont l'œuvre : *Livre des saintes paroles et des bons faits de notre saint roi Louis* est une hagiographie et souvent manque d'objectivité. Nous voyons bien que l'auteur montre de la sympathie pour son protagoniste. Froissart et Commynes s'intéressent plutôt aux causes des événements historiques. Commynes, chez qui nous pouvons aussi observer le souci d'impartialité, n'est plus un simple chroniqueur, mais un vrai historien.

Ainsi nous nous demandons s'il existe des points communs entre ces derniers et Mérimée. En effet, Mérimée, qui n'a pas vécu aux temps de Charles IX, fonde sa chronique sur les récits d'autres écrivains. Et pourtant aucun d'entre eux ne lui donne de réponse satisfaisante à propos des causes d'un

⁸ J.-P. Beaumarchais, D. Couty, A. Rey : *Dictionnaire...*, pp. 461—463.

⁹ *Ibidem*.

événement d'une telle importance. Il va sans dire, que l'œuvre de Mérimée est imprégnée de ses propres constatations, donc elle ne peut pas être considérée comme objective. Vu la place consacrée au personnage de Charles IX, et faute d'apporter des détails sur les faits historiques marquants, nous sommes en droit de nous demander si cette œuvre est une chronique ou bien un roman. Dans l'œuvre de Mérimée la valeur du document n'a de rôle que secondaire. La trame du récit est constituée par les aventures galantes des personnages fictifs, par les débats théologiques, comme les sermons du frère Lubin, sans oublier bien sûr les sentiments amoureux que nous voyons naître et se développer tout au long de l'histoire. Le héros principal Bernard de Mergy passe la nuit de la Saint-Barthélemy chez sa bien-aimée Diane. Nous oserons dire que l'histoire se déroule derrière son dos. Pour les autres personnages, nous ne retrouvons pas de liens fondamentaux entre cet important événement historique et leurs destins personnels. Etant donné tous ces arguments, il nous semble que l'œuvre de Mérimée s'éloigne quelque peu de la chronique proprement dite en faveur du roman historique ou du drame romantique.

Pour Claudie Bernard la chronique est «une historiographie au jour le jour, [...] rédigée par un témoin et articulant la proximité temporelle et distance personnelle; les mémoires, au contraire, proximité personnelle et distance temporelle»¹⁰.

Certes, Mérimée se rapproche du temps de Charles IX, mais dans quelle mesure ne fait-il pas intervenir sa subjectivité? La préface du roman nous apprend que Mérimée se plaisait à comparer les mœurs des temps passés avec celles qui étaient propres à son époque.

D'autre part, il dit que l'on ne peut pas juger les actions passées, parce que leur portée aux yeux de nos prédécesseurs est tout à fait différente qu'à nos yeux. Cette constatation nous paraît ubiquiste, parce qu'il est évident que les mœurs et les caractères varient profondément au fil du temps. Suivant la réflexion mériméenne nous admettons que par exemple un assassinat ou un empoisonnement au XVI^e siècle n'inspiraient pas la même horreur qu'ils inspirent aujourd'hui, donc les actions des hommes du XVI^e siècle ne doivent pas être jugées avec les idées du XIX^e ou XX^e siècle.

Mérimée dit que «ce qui est crime dans un état de civilisation perfectionné n'est que trait d'audace dans un état de civilisation moins avancé, et peut-être une action louable dans un temps de barbarie. Le jugement qu'il convient de porter de la même action doit, on le sent, varier aussi suivant les pays, car entre un peuple et un peuple il y a autant de différence qu'entre un siècle et un autre siècle.»¹¹

¹⁰ C. Bernard: *Le passé recomposé...*, p. 222.

¹¹ P. Mérimée: *Préface...*, p. 18.

Nous pouvons lire dans la préface de Mérimée que pour toute comparaison, il faut tenir compte de certaines différences qui se produisent entre les deux pôles comparés. La différence entre les civilisations, entre les époques données qui est provoquée par un décalage du temps, par l'évolution du monde ; la différence entre les peuples, causée par une différence de culture, de valeurs ou de vertus.

Vu tous ces arguments il nous semble que Mérimée cherche à justifier, voire à disculper la Saint-Barthélemy. Il essaie de nous expliquer les causes de ce grand crime. Dans sa préface il souligne tout d'abord que la plus grande partie de la nation y a pris part. Il se demande pourquoi, de fait ou d'assentiment ? Dans ce massacre il y a eu deux partis : les catholiques et les protestants. (Il est bien visible que la question religieuse est sans cesse évoquée). Il est vrai que ces derniers, les huguenots, étaient considérés comme des étrangers et des ennemis. Mérimée dit que « les bourgeois de Paris, en assassinant des hérétiques, croyaient fermement obéir à la voix du ciel »¹². L'agresseur agissait donc de bonne foi.

Dans la préface, le massacre des protestants est présenté comme un accident, une explosion du fanatisme populaire. Et pourtant chaque nation, chaque tribu possèdent son chef qui dirige. Pouvons-nous excuser le roi Charles IX ? C'est lui qui, en principe, prend toutes les décisions. Nous nous interrogeons sur la part de participation du monarque à ce crime. Bien que Mérimée ne lui consacre pas beaucoup de place dans son roman et qu'il ne se prononce pas à propos du roi (sauf le chapitre VIII : *Dialogue entre le lecteur et l'auteur*) nous pouvons parler de sa culpabilité. Le chapitre VIII constitue le noyau du roman parce que nous y retrouvons une importante caractéristique de roi. Nous voyons Mérimée se prononcer à la fois du point de vue du lecteur et de celui de l'auteur ; l'un interrogeant l'autre, et l'autre hésitant à répondre. Le lecteur réclame les portraits de grands personnages. L'auteur trouve inutile de parler de ces personnalités parce que leur vie est déjà bien connue de tous. D'où la question que pose Mérimée : faut-il parler des personnages historiques dans le roman historique ? Mérimée, reste-t-il fidèle à ce qu'il ait écrit dans sa préface ? Il semble céder aux exigences du lecteur et nous présente malgré tout, comme à contre-cœur, l'aspect physique du roi Charles IX :

« Figurez-vous [dit Mérimée], un jeune homme assez bien fait, la tête un peu enfoncée dans les épaules ; il tend le cou et présente gauchement le front en avant ; le nez est un peu gros ; il a les lèvres minces, longues, et la supérieure très avancée ; son teint est blafard, et ses gros yeux verts ne regardent jamais la personne avec laquelle il s'entretient. Au reste, on ne lit pas écrit dans ses yeux :

¹² Ibidem, p. 20.

Saint-Barthélemy, ni rien de semblable. Point, seulement son expression est plutôt stupide et inquiète que dure et farouche.»¹³

Au fil des pages nous rencontrons une autre caractéristique de l'empereur. *L'audience particulière*, nous démontre l'aspect psychologique du roi. C'est un homme à tempérament nerveux, son attitude est féroce, il se sert de gros jurons et ne regarde presque jamais en face la personne à laquelle il parle. Nous n'hésitons pas à confirmer ce qu'a écrit Augustin Filon :

« Dans le roman, Charles IX joue un rôle d'un noir et lâche coquin. Il est cause de la mort de Coligny, puisque, dans une scène très dramatique, il essaie de décider l'aîné des Mergy à se charger du crime. [...] D'où il suit que Charles IX est responsable et du premier crime et de ceux qui vont suivre, qu'il est bien véritablement meurtrier de l'Amirale et l'organisateur de la Saint-Barthélemy. Évidemment si la préface a raison, le roman a tort, mais sur tous les points de détails, il défie la critique.»¹⁴

Même si Mérimée ne parle pas de façon explicite de la culpabilité de Charles IX, le portrait du roi qu'il nous dessine est pourtant défavorable. Nous avons l'impression que Mérimée, d'une manière sous-entendue, a voulu exprimer la même opinion qu'Augustin Filon. Il dément pourtant l'hypothèse disant que le roi avait agi avec préméditation. En revanche il y voit un déchaînement populaire que Charles IX, faute de le contrôler, aurait dû ratifier¹⁵.

D'autre part, étant donné que le pays était divisé entre deux partis : protestants opposés au pouvoir royal et à l'Église catholique — et les catholiques ; il nous paraît évident que le roi était appuyé par ces derniers.

Depuis le début l'auteur attire notre attention sur les ravages des guerres de religion. Nous voyons la statue de la Madone sur laquelle l'animosité de ce conflit a marqué son empreinte. Les deux héros principaux du roman sont deux frères : Bernard et Georges de Mergy. Ils sont de confessions opposées, ennemies. De plus l'un d'entre eux meurt, pour ainsi dire, sous les coups de l'autre. Ce roman est un plaidoyer en faveur de la tolérance. L'auteur juge cette page de l'Histoire de façon à ce que l'on en tire une leçon morale. Cette œuvre n'est pas destinée aux complices ou aux victimes du massacre de la Saint-Barthélemy puisqu'il est impossible de reculer dans le temps et d'effacer cette page de l'Histoire. En revanche, elle est adressée à la génération contemporaine de Mérimée¹⁶ et aux générations futures. Son ob-

¹³ Ibidem, p. 100.

¹⁴ A. Filon: *Mérimée*. Paris, Librairie Hachette, 1898, pp. 35—36.

¹⁵ C. Bernard: *Le passé recomposé...*, p. 232.

¹⁶ Mérimée en parlant de l'événement historique en question combat le catholicisme ainsi qu'il blâme les tendances absolutistes, propres à la monarchie de son temps.

jectif est bien net : anticiper et parer aux situations semblables pour que ne soient pas commises à nouveau les mêmes erreurs que celles des siècles passés.

Pour revenir au problème de départ, nous pouvons constater que tout jugement de l'Histoire, quel qu'objectif ou subjectif qu'il soit, consiste non pas à blâmer ou à embellir l'Histoire (dans son sens le plus large), mais avant-tout à nous faire tirer parti d'une leçon morale. Le jugement ainsi élaboré nous paraît alors bien justifié.